

[Le taux de chômage des personnes reconnues handicapées recule nettement entre 2015 et 2022](#) [1]

Dares focus, n° 55, octobre 2023, en ligne

En 2022, 38 % des personnes reconnues handicapées sont en emploi, soit près de deux fois moins que dans l'ensemble de la population. Leur taux de chômage atteint 12 %, en nette baisse par rapport à 2015 (17 %). L'évolution de leurs taux d'emploi et de chômage est comparable à celle de l'ensemble de la population entre 2015 et 2019. Ce n'est plus le cas depuis lors, leur taux d'emploi progressant moins mais leur taux de chômage reculant davantage : leur comportement de retrait de l'activité suite à la crise sanitaire n'est pas complètement résorbé fin 2022.

[En savoir plus \(dares.travail-emploi.gouv.fr\)](https://dares.travail-emploi.gouv.fr) [2]

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/le-taux-de-ch%C3%B4mage-des-personnes-reconnues-handicap%C3%A9es-recule-nettement-entre-2015-et-2022>

[2] <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/le-taux-de-chomage-des-personnes-reconnues-handicapees-recule-nettement-entre-2015-et>